Animaux

VEILLER À LA SANTÉ ANIMALE ET À LA PROTECTION DES ANIMAUX
(animaux de rente et de compagnie, élevages, refuges, négoce, transport, commercialisation…)

Veille sanitaire, préparation et mise en œuvre des **plans d'urgence** *(pestes porcines, influenza aviaire, fièvre aphteuse…)*.

Protection des cheptels contre les **dangers sanitaires majeurs.**

Respect des règles de **protection animale.**

Etablissement de **certificats**, d'**agréments** et d'**autorisations** spécifiques.

Environnement

INSPECTER LES INSTALLATIONS CLASSÉES ET PROTÉGER LA FAUNE SAUVAGE CAPTIVE
(élevages, industries agro-alimentaires, zoos…)

Notre organisation

55 agents, dont 35 inspecteurs
5.000 enquêtes et contrôles / an.

Une démarche-qualité selon la norme ISO 9001, permettant de garantir que les décisions ou les mesures de gestion de crise sont prises sur la base de contrôles réalisés par des agents dont la compétence est reconnue, en s'appuyant sur des méthodes harmonisées et fiables.

Nos contacts

Direction Départementale de la Protection des Populations du VAR

Adresse postale :

Préfecture du Var
Boulevard du 112ème R.I.
CS 31209 - 83070 TOULON Cedex

04.94.18.83.83
ddpp@var.gouv.fr
www.var.gouv.fr

Accueil du public

Sur rendez-vous et permanence consommation
voir modalités d'accueil sur site internet
www.var.gouv.fr

Plateforme de **renseignements** téléphoniques : 3939 Allo Service-Public

La Direction Départementale de la Protection des Populations du Var